



DRAFPIC/21-881-18 du 08/03/2021

RECRUTEMENT DE CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE - ANNEE SCOLAIRE 2021- 2022

Références : Décret n° 90-426 du 22 mai 1990 (JO du 26 mai 1990) - Note de Service n° 90-129 du 14 juin 1990 (BOEN n° 25 du 21 juin 1990)

Destinataires : Messieurs les Présidents d'université - Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du second degré - Madame la Directrice de l'INSPE - Monsieur le Délégué académique à la formation et à l'innovation pédagogique (DAFIP) - Madame et Messieurs les Directeurs académiques des services de l'Education nationale (DASEN) - Pour information : Monsieur le Doyen des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux (IA- IPR) - Madame la Doyenne des inspecteurs de l'éducation nationale (IEN) - Monsieur le directeur académique de la formation professionnelle initiale et continue et de l'apprentissage (DRAFPIC)

Dossier suivi par : Mme KASPAR, conseillère en formation continue - Tel : 04 42 93 88 70 - E-mail : fabienne.kaspar@region-academique-paca.fr

La procédure de recrutement de conseillers en formation continue (CFC) de l'académie d'Aix-Marseille pour l'année scolaire 2021-2022 est lancée.

Fonction principale :

Le conseiller en formation continue est chargé de développer les activités de formation professionnelle et d'apprentissage au sein du réseau des GRETA-CFA.

Pour information, les personnels intéressés sont invités à prendre connaissance des documents suivants :

- la notice d'information sur les fonctions de CFC et les modalités de recrutement
- le référentiel générique des fonctions du conseiller en formation continue.

Ils sont téléchargeables depuis le site www.gretanet.com
(onglet « le GRETA recrute » / les métiers / Conseiller-ère en formation continue)

Les dossiers de candidature, constitués d'un CV, d'une lettre de motivation, de la copie du diplôme le plus élevé et de la fiche de candidature **jointe en annexe** sont à retourner par courriel au : ce.drafpic@region-academique-paca.fr

Ou éventuellement par courrier à l'adresse suivante :

Monsieur Claude GARNIER
Directeur régional académique de la formation professionnelle, initiale et continue et de l'apprentissage
Rectorat - DRAFPIC - Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Clôture de la réception des dossiers de candidature : le 23 avril 2021 à 16H00.

Une réunion d'information à destination des personnels de l'académie (inscription par mail fabienne.kaspar@region-academique-paca.fr) se tiendra le mercredi 24 mars 2021 - de 14h30 à 16h00 - en visioconférence.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Gérard MARIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille



**RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

Liberté
Égalité
Fraternité

**RECRUTEMENT DES CONSEILLERS EN
FORMATION CONTINUE**
Année scolaire 2021-2022

Date limite de réception des dossiers de candidature le :
23 avril 2021 à 16H00

PHOTO

(Facultatif)

Mme <input type="checkbox"/>	M. <input type="checkbox"/>	Nom :	Prénom :	Né(e) le : (facultatif)
Commune de résidence :				
Tel mobile :				
E-mail : @				

Diplôme le plus élevé (Intitulé précis):

Année d'obtention : Niveau : Bac +5 et > Bac +4 Bac +3

Avez-vous le permis de conduire et un véhicule personnel ? OUI NON

Situation du candidat

Fonction publique

Education nationale Fonction publique hors E N Autre – Précisez :

Si enseignant, discipline :

Dernière fonction occupée :

Titulaire Contractuel

Secteur privé

Employeur : Ville :

Secteur d'activité :

Dernière fonction occupée :

Demandeur d'emploi : Oui Non

Historique des expériences professionnelles

Début	Fin	Fonction	Employeur	Quotité
<i>Exemple :</i> 01/09/2001	30/06/2009	Enseignant en LP	LP le Chatelier- Marseille	100%

Nombre total d'années d'expérience professionnelle :

Etes-vous candidat CFC dans plusieurs académies?	
<input type="checkbox"/> OUI lesquelles ? (classement en fonction de vos vœux)	<input type="checkbox"/> NON
1	
2	
3	
Limitez-vous votre candidature à certains départements de l'académie ?	<input type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> OUI, lesquels :	

Date de la demande :

Signature :

Pour les personnels de l'Éducation nationale (hors conseillers en formation continue)
Avis du chef d'établissement :
Date et signature :
Avis de l'inspecteur de circonscription pour les personnels du 1er degré ou de l'inspecteur de spécialité pour les personnels du 2nd degré :
Date et signature :

Pour les conseillers en formation continue dans une autre académie
Avis du délégué académique à la formation professionnelle initiale et continue ou du délégué académique à la formation continue:
Date et signature :